



Compte rendu du conseil municipal du 11 mai 2026

Installation d'un conseiller municipal après une démission

Le Maire informe le conseil municipal que Madame Chloé Durand a présenté sa démission de sa fonction de conseillère municipale.

Madame Michèle CHALET, venant immédiatement après sur la liste, est appelée à la remplacer.

Point communauté urbaine Caen la Mer

Mise en place du bureau communautaire

Les élections des vice-présidents et des rapporteurs généraux ont bien été faites lors de la première séance du conseil communautaire.

Restent les désignations au sein des commissions à effectuer.

Auditeurs libres de la communauté urbaine

En complément des conseillers communautaires élus, des auditeurs libres issus du conseil municipal, peuvent également participer à des commissions de la communauté urbaine.

Se sont proposés :

M. Etienne LIENARD : Commission développement économique, emploi, tourisme, enseignement supérieur et recherche

Mme Régine MARIE : Commission transition écologique et environnement et commission administration générale, ressources humaines et finances

Mme Marie-Laure BLANC : Commission transition écologique et environnement

M. Jean-Marc BABE : Commission culture et sport

Adhésion groupement de commandes Caen la Mer

Dans le but d'obtenir une meilleure coordination administrative et technique, de réduire les coûts procéduraux tout en mutualisant la procédure de consultation, le conseil municipal a décidé d'adhérer aux groupements de commandes suivants : « Maintenance des moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs et autres) » et « Fourniture, pose et entretien des stores et rideaux ».

Création d'un poste de conseiller délégué

Un poste de conseiller municipal délégué en charge des fêtes et cérémonies a été créé.

Mme Michèle CHALET a été désignée pour remplir cette fonction par arrêté du Maire.

Modification des indemnités de fonction

Compte tenu de la création du poste de conseiller municipal délégué, les indemnités de fonctions ont été modifiées comme suit :

- Maire : 55.7 % de l'indice 1027 (Art. L. 2123-23 et L. 2511-35 du CGCT)
- 1er adjoint : 21.38 %
- 2ème adjoint : 21.38 %
- 3ème adjoint : 21.38 %
- 4ème adjoint : 21.38%
- 5ème adjoint : 10.69 %
- Conseiller municipal délégué : 10.69 %

Adoption du compte financier unique

Le compte financier unique établi en accord avec la trésorerie a été adopté ainsi que l'affectation définitive des résultats 2025.

Règlement intérieur du conseil municipal

Le contenu du règlement intérieur fixé librement par le conseil municipal a été adopté.

Désignation des membres non élus au conseil d'administration du CCAS

Par arrêté, Le Maire a nommé les membres non élus au conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Mme Annick HAIZE en qualité de représentante des associations sur les handicaps (APF France handicap)
- M. Yves MARIE en qualité de représentant des associations d'insertion du département (Restos du coeur)
- Mme Emilie VAN BRABANT
- Mme Anne LIENARD en qualité de représentante des associations familiales du département
- Mme Sylviane COUSIN en qualité de représentante des associations de personnes âgées et retraitées du département (ASEPT Normandie)

Parcelle et chemin piéton qui relie la route d'Harcourt à la rue du Bruxelles

Afin de conserver le passage reliant la rue de Bruxelles à la route d'Harcourt, le groupe Partélios va céder à l'euro symbolique la parcelle concernée.

La création du chemin modifiant le projet initial de Partélios et impliquant des dépenses non prévues, il est convenu que la commune de Saint-André-sur-Orne prenne à sa charge à hauteur de 45 % les nouvelles dépenses dont le coût s'élève à 11 068 euros TTC.

Nomination d'une nouvelle voie dans la résidence Louis Lefèvre

Les travaux de la résidence seniors Louis LEFEVRE sont bien avancés.

Une voie de circulation a vu le jour et a été nommée « Allée Le Buron »

Prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques

La Fredon Normandie a informé la commune que l'aide de 20 000 € attribuée par le département du Calvados serait pour l'année 2026 recentrée sur les animations de lutte contre les frelons asiatiques.

Par conséquent, elle ne sera plus attribuée à la destruction des nids de frelons asiatiques.

Le conseil municipal a décidé de prendre en charge la destruction des nids de frelon asiatique en totalité.

Attribution marché travaux de réhabilitation de l'école Jacques Prévert en médiathèque et salles des associations

La commission d'appel d'offre a retenu les candidats suivants :

Lot 01 : Désamiantage

L'entreprise S.A.S. AMAJYS est retenue pour un montant de 59 690 € HT avec une notation de 90/100

Lot 02 : Terrassement/VRD/Clôtures/Portails

L'entreprise LEHODEY TP est retenue pour un montant de 181 297.65€ HT avec une notation de 90.79/100

Lot 03 : Démolition/Gros Œuvre/Carrelage/Faïence

L'entreprise SCL est retenue pour un montant de 144 215.44 € HT

Lot 04 : Couverture/ bac acier/ zinc et étanchéité

Pas d'offre (Lot déclaré infructueux et nouvelle consultation)

Lot 05 : Couverture étanchéité

L'entreprise CCS est retenue pour un montant de 105 209.70 € HT avec une notation de 83/100

Lot 06 : Serrurerie

L'entreprise SNM est retenue pour un montant de 50 887 € HT avec une notation de 89.01/100

Lot 07 : Menuiserie extérieure aluminium

L'entreprise SV Miroiterie est retenue pour un montant de 194 685.11 € HT avec une notation de 95/100

Lot 08 : Doublage / Cloisons / Plafonds suspendus / Menuiserie intérieure bois

L'entreprise SOPROBAT est retenue pour un montant de 144 275.49 € HT avec une notation de 92/100

Lot 09 : Peinture / Revêtements muraux / Sols souples

L'entreprise EURL Duvivier est retenue pour un montant de 64 723.08 € HT avec une notation de 91/100

Lot 10 : Electricité / Alarme incendie / Informatique

L'entreprise Voltec est retenue pour un montant de 94 000 € HT avec une notation de 85.82/100

Lot 11 : Chauffage / Ventilation / Plomberie

L'entreprise SCF Normandie est retenue pour un montant de 99 740 € HT avec une notation de 89/100

Lot 12 : Aménagement paysager

L'entreprise Vallois est retenue pour un montant de 57 939.89 € HT avec une notation de 94.61/100

L'ensemble des offres les mieux notées après vérification s'élève au total à 1 196 663.65 € HT, soit 1 435 996.38 € TTC.

Attribution du Lot 4 des travaux de réhabilitation de l'école Jacques Prévert en médiathèque et salles associatives

Lors de la consultation pour le marché de réhabilitation de l'école Jacques Prévert en médiathèque et salles associatives, le lot 4 couverture/ bac acier/ zinc et étanchéité n'a pas reçu d'offres.

Une nouvelle consultation a été lancée.

Voici le détail de l'offre retenue :

Lot 04 Couverture/ bac acier/ zinc et étanchéité

L'entreprise OS Bois du Bessin est retenue pour un montant de 243 141.81 € HT avec une notation de 64/100

L'ensemble des offres les mieux notées, après vérification et intégration du Lot 04, s'élève au total à 1 439 805.76 € HT, soit 1 727 766.55 € TTC.

INFORMATION : Rapport des commissions

Animation, Jeunesse et communication

La commission s'organise en trois axes avec une équipe pour chaque axe :

- Animations, associations : Jean-Marin LEGRIX, Yves SAUVAGE, Etienne LIENARD
- Jeunesse : Frédérique GOGNAT-SOCHON, Maxime DUCHATELLE
- Communication : Etienne LIENARD et Régine MARIE

CME : les 20 ans du CME ont été un succès avec une belle participation.

Le 18/06/2026 est organisé une rencontre entre le CME et l'artiste chargé de réaliser la fresque sur le local poubelle.

Local jeunes :

Une fête de quartier est organisée le 23/05/2026 au stade Roger BRION

Une rencontre est prévue pour déterminer le projet éducatif sur 3 ans.

Judo : La création d'une nouvelle association dédiée au judo est envisagée par un groupe de personnes. Des échanges sont en cours avec la municipalité.

Travaux

Médiathèque : Le permis de construire a été accordé.

Les travaux de désamiantage vont commencer le 26/05/2026

Ecole René Goscinny : Une visite de sécurité a été réalisée par le Conseiller Départemental de Prévention DSDEN14. Des remarques et recommandations ont été formulées.

Des modifications, adaptations sont déjà en cours.

Chapelle Saint-Orthaire : La chapelle présente un problème de toiture.

Une demande a été faite aux bâtiments de France afin de déterminer si elle peut rester ouverte au public.

Commission de contrôle :

Seront proposées au préfet Mme Marjorie Bodereau et Mme Sophie Renaude.

Atlas de la biodiversité :

Un copil restreint est prévu le 11/06/2026 à la mairie de Ifs pour la présentation des actions, le choix du logo.

Fin mai une rencontre est organisée entre l'école, la micro-crèche et le Centre Permanent d'initiatives pour l'environnement.

Questions diverses

Nuisibles : La présence de rats est signalée au niveau du Grand Clos, le contrat de dératisation a déjà été réévalué.

Jardins familiaux : il a été décidé pour le moment de ne pas ouvrir aux autres communes l'accès aux jardins familiaux, de nouvelles familles allant s'installer sur la commune avec la construction des nouveaux lotissements.

Dates à venir :

23/05/2026 Fête de quartier

29/05/2026 Fête des voisins

13/06/2026 Collecte éphémère et fête de la musique

15/11/2026 Repas des anciens

06/12/2026 Arbre de Noël

12/12/2026 Noël solidaire

Prochain conseil prévu le 05/06/2026 à 20h